

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 16 avril 2021

**DÉLIBÉRATION N° CD-2021/04/16-1/06****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210416-lmc100000021930-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 20/04/2021

Réception Préfet : 20/04/2021

Publication RAAD : 20/04/2021

---

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture  
Rapporteur : LAVENKA Olivier

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : CHANUSSOT Jean-Marc

---

**OBJET :** Premier avenant au Contrat Rural (CoR) des Communes de Bernay-Vilbert, Saint Cyr-sur-Morin et Frétoy.

Les contrats ruraux des communes de Bernay-Vilbert, Saint-Cyr-sur-Morin et Frétoy ont été adoptés en Commission permanente régionale du 24 janvier 2018, du 30 mai 2018 et du 19 septembre 2018. L'Assemblée départementale, quant à elle, a délibéré les 2 février 2018, 15 juin 2018 et 27 septembre 2018. Les communes souhaitent proroger d'une année leur contrat pour terminer les travaux programmés.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, adoptant le Règlement Budgétaire et Financier modifié par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France n° CR 200-16 en date du 17 novembre 2016, relative à l'approbation du règlement du nouveau contrat rural (CoR),

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/05 en date du 15 décembre 2016, relative à l'approbation d'une convention territoriale d'exercice concerté des compétences relative au dispositif « nouveau contrat rural » avec la Région-Ile-de-France et au règlement du nouveau contrat rural,

Vu les délibérations du Conseil départemental n° 1/01 du 2 février 2018 relative à l'approbation du Contrat Rural (CoR) présenté par la commune de Bernay-Vilbert, n° 1/02 du 15 juin 2018 relative à l'approbation du Contrat Rural de la commune de Saint-Cyr-sur-Morin et n° 1/11 du 27 septembre 2018 relative à l'approbation du Contrat Rural (CoR) présenté par la commune de Frétoy,

VU les délibérations du Conseil régional d'Ile-de-France n° CP 2018-038 en date du 24 janvier 2018 relative à l'approbation du Contrat Rural présenté par la commune de Bernay-Vilbert, n° CP 2018-197 en date du

30 mai 2018 relative à l'approbation du Contrat Rural de Saint-Cyr-sur-Morin et n° CP 2018-384 en date du 19 septembre 2018 relative à l'approbation du Contrat Rural (CoR) présenté par la commune de Frétoy,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

Article 1 : d'approuver la demande de prorogation du contrat rural (CoR) de la Commune de Bernay-Vilbert portant l'échéance de celui-ci au 1<sup>er</sup> février 2022.

Article 2 : d'approuver la demande de prorogation du contrat rural (CoR) de la Commune de Saint-Cyr-sur-Morin portant l'échéance de celui-ci au 14 juin 2022.

Article 3 : d'approuver la demande de prorogation du contrat rural (CoR) de la Commune de Frétoy portant l'échéance de celui-ci au 26 septembre 2022.

Article 4 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer les avenants aux contrats ruraux (CoR) des communes de Bernay-Vilbert, Saint-Cyr-sur-Morin et Frétoy, au nom du Département.

### **Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (43) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (3) :

M. Pierre BACQUÉ  
M. Bernard CORNEILLE  
M. Vincent ÉBLÉ



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne